



COMPTE RENDU CAPD (12/07/18)

Les élus du personnel FO vous informent :

- 1/ *Mouvement complémentaire*
- 2/ *Ineat-exeat*
- 3/ *Permanence estivale du SNUDI FO 13*

Mouvement complémentaire

1046 collègues ont participé à la phase complémentaire du mouvement.

Les services ont remarqué qu'un plus grand nombre de collègues avaient été nommés au mouvement principal. Le dédoublement des CP et CE1 en Education prioritaire en serait la raison principale

- 764 collègues ont été affectés vers le 25 juin 2018.
- 292 restaient sans poste et ont été positionnés manuellement par les services, certains avec des barèmes élevés mais qui n'étaient pas impliqués par l'obligation du vœu de zone cette année.

Le SNUDI FO se félicite d'avoir obtenu le retrait du vœu de zone obligatoire pour les barèmes supérieurs à 5.

Au 12 juillet, date de la CAPD, **50 collègues étaient encore sans affectation**. Ils ont été contactés jusqu'au 20 juillet par les services de la DPE pour leur communiquer leur affectation ou leur circonscription de rattachement, sur un poste de brigade en surnombre, dans l'attente qu'un poste se libère d'ici la rentrée.

Ce 20 juillet, l'IA nous a transmis une dernière liste des affectations actualisées.

L'ensemble des postes et des fractions ont été attribués.

[Affectation par noms](#)

[Affectation par circonscriptions](#)

26 collègues en surnombre sont placées provisoirement sur des circonscriptions proches de leur domicile, sur des postes de brigades, en attente d'une affectation d'ici la rentrée.

ATTENTION : le placement provisoire sur une circonscription ne garantit pas l'affectation à l'année sur cette circonscription !

[Affectation provisoire en attente](#)

Le SNUDI FO 13 a défendu toutes les demandes de réaffectation de collègues, nommés loin de leur domicile (hors département) ou selon des situations particulières.

Certaines demandes n'ont pas pu trouver de suites favorables, alors que les délégués FO avaient pourtant obtenu « des promesses » lors des groupes de travail précédents.

Nous présenterons et défendrons les dossiers qui n'ont pas trouvés de suites favorables fin août à la nouvelle équipe de la DPE.

Lors de cette CAPD, nous avons notamment évoqué les replis, suite aux fermetures prononcées la veille, lors du CTSD carte scolaire.

Les collègues, victimes d'une mesure de carte scolaire en juillet, se sont retrouvés avec l'angoisse d'une affectation « contrainte » puisqu'à ce moment du mouvement, peu de postes étaient encore vacants et les ouvertures de classe ne correspondaient pas forcément à leur choix de carrière.

Nous avons défendu les collègues dont nous avons le dossier, pour leur obtenir une affectation « acceptable », définitive ou provisoire avec priorité au prochain mouvement.

INEAT-EXEAT

Le secrétaire général a confirmé que **45 exéats au total seraient accordés pour la rentrée 2018**, de manière à « préserver » l'équilibre en ressources humaines du département. Ce nombre pourrait cependant augmenter en cas d'échanges entre département.

De nombreux collègues vont encore se retrouver, pour l'année scolaire 2018/2019, alors qu'ils habitent dans des départements limitrophes, avec des conditions de vie et de travail extrêmement pénibles (pour certains, ce sont 3 à 4 heures de trajet par jour).

Le SNUDI FO a revendiqué le respect du droit à la mutation, sans aucune restriction et défendra à nouveau les dossiers qui lui seront confiés fin août/début septembre.

Durant toute la période estivale, le SNUDI FO 13 tient une permanence pour l'ensemble des collègues

Par mail (de préférence) : contact@snudifo13.org

En cas d'urgence : 07.62.54.13.13 (laissez un message)



Pour être plus fort, il faut être plus nombreux :

En 2018 : je me syndique au SNUDI-FO 13 !

Pour une première adhésion, seuls les 6 mois restants sont à cotiser !

Tarif spécial « milieu d'année » [>ICI<](#)

Toutes les informations à suivre heure par heure pour défendre nos droits et garanties statutaires d'enseignants fonctionnaires d'Etat : sur notre site www.snudifo13.org